

Depuis des siècles, son culte était en honneur chez nos ancêtres de France, et sa fête était célébrée avec pompe et enthousiasme en maints endroits de notre ancienne mère-patrie.

Le 24 juin correspondait au solstice d'été pour les Druides ; et l'Église ne voulant pas effacer entièrement toute trace d'une célébration chère au peuple, l'avait sanctifiée et christianisée en mettant ces fêtes populaires sous le patronage de saint Jean-Baptiste.

De là, les réjouissances publiques qui marquaient le 24 juin et se terminaient par les feux de la Saint-Jean, allumés par le prêtre lui-même dans sa paroisse, après qu'il y avait fait descendre la bénédiction de l'Église pour sanctifier le couronnement de cette journée.

Nos pères, les pionniers de la Nouvelle-France, en venant se fixer au Canada ont emporté avec eux, parmi les trésors de traditions reçus des ancêtres, avec une foi profonde et un attachement sincère et inébranlable à l'Église catholique romaine, une dévotion spéciale à la Sainte Famille, à sainte Anne et à Joseph, et il convient d'y ajouter, à saint Jean-Baptiste. Car, dès les premiers temps de la colonie, ainsi qu'il en est fait mention au *Journal des Jésuites* et dans d'autres documents de nos anciennes annales, ils avaient conservé l'habitude répandue en France de célébrer chaque année le 24 juin par une messe paroissiale, et le soir, par les feux de la Saint-Jean.

Cette fête a été de tout temps chère au peuple canadien. Mais elle l'est devenue de plus en plus, surtout depuis la fondation de nos sociétés nationales de Montréal et de Québec 1834-1842. Ces deux dates marquent une évolution remarquable. Le 24 juin a été partout depuis célébré comme notre fête nationale, et saint Jean-Baptiste a été universellement reconnu parmi nous comme le patron de notre race et de la nationalité canadienne-française.

Votre Grandeur sait avec quel élan généreux, avec quel travail persévérant notre peuple s'est efforcé d'honorer saint Jean-Baptiste avec un éclat croissant et par des démonstrations populaires souvent marquées par un véritable enthousiasme.

Votre Grandeur nous permettra sans doute d'ajouter que la célébration de notre fête nationale est toujours marquée par un grand acte religieux, l'offrande solennelle du saint sacrifice